

Trade and Development Board
Twenty-sixth special session
15, 20 June 2012
Geneva

General statements by member States
Speaker: Algeria

Friday, 15 June 2012

*Not checked against delivery**

* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

**Monsieur le Président du Conseil du Commerce et du développement ;
Ambassadeur Anthony Maruping**

M. le Secrétaire général adjoint, M. Draganov

M. l'Inspecteur du Corps Commun d'Inspection, M. Even Fontaine Ortiz

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais de prime abord vous remercier pour l'organisation de cette session spéciale pour l'examen du rapport du Corps commun d'inspection sur l'administration et la gestion de la CNUCED et vous dire la satisfaction de ma délégation de participer à l'exercice d'évaluation des performances, des obstacles et des progrès à accomplir dans la perspective d'optimiser le travail de la CNUCED au service du développement.

Ma délégation souscrit entièrement aux déclarations prononcées par le Représentant de l'Indonésie au nom du G77+ la Chine et le Représentant du Zimbabwe au nom du Groupe africain et souhaiterait faire d'autres commentaires et observations à ce sujet.

Monsieur le Président,

L'Algérie a examiné avec intérêt le rapport du CCI et souhaiterait exprimer son engagement à mener d'une manière constructive et positive ce processus d'examen et espère avoir une discussion ouverte et franche des recommandations formulées dans le rapport. A cet effet, ma délégation souhaiterait formuler les observations suivantes :

- L'Algérie est favorable à la proposition de l'Inspecteur dans sa partie relative appelant à une meilleure implication des Etats membres dans le processus d'élaboration et de négociation des conclusions concertées, et nous encourageons le Secrétariat à continuer à contribuer à faire avancer le processus menant à l'adoption de ces conclusions.
- Ma délégation partage le souci de l'inspecteur de voir la traduction et la circulation des documents dans toutes les langues des Nations Unies prendre du retard au sein de la CNUCED, en raison notamment de la priorité accordée au droit de l'homme et voudrait, à cet effet, demander au Secrétariat de la CNUCED d'engager des consultations avec l'UNOG pour régler cette question et nous rendre compte des résultats de ces consultation lors de la prochaine session du Conseil du Commerce et du développement.

- Ma délégation salue les efforts entrepris par le Secrétariat pour le renforcement de la coopération technique et l'encourage à préparer un projet pour une stratégie de partenariat ainsi qu'un projet de stratégie de collecte de fond, qui serviront de base pour l'identification des partenaires et organisations stratégiques pour le développement.
- Nous sommes préoccupés par les allégations avancées par l'Inspecteur concernant le manque de leadership et de communication entre la Direction et les fonctionnaires du Secrétariat et souhaiteront lui demander d'identifier les cas qui lui ont permis d'aboutir à ces conclusions.
- Nous exprimons notre satisfaction quant à la volonté du Secrétariat de s'aligner complètement sur les efforts des Nations Unies visant la consolidation du management basé sur les résultats dans le cadre des règles et politiques du Secrétariat des Nations Unies. Nous demandons au Secrétariat de présenter, en 2013, un rapport faisant état des progrès accomplis en la matière.
- Nous partageons le souci l'inspecteur d'avoir une meilleure vision managériale au niveau de la CNUCED et nous lui demandons à cet effet, de nous fournir davantage de renseignement justifiant la nécessité de rétablir une Division de management dirigée par un D2. Nous demandons également à la CNUCED de nous expliquer le modèle de gestion actuelle et les lacunes constatées, si elles existent.
- La question du recrutement et de promotion revêtent une importance particulière pour mon pays, le rapport du CCI indique que 50% du staff professionnel font partie du Groupe B. Ma délégation souhaiterait souligner, à cet effet, son attachement au respect de l'équilibre régional dans le processus de recrutement et demander au Secrétariat de faire instruire sur les mesures qu'elle envisage de prendre afin de garantir davantage de transparence et d'équité en la matière.
- En tant que membre, nous accordons une priorité égale aux trois piliers de la CNUCED (Recherche et analyse, coopération technique et consensus building) et ne voudront pas favoriser un pilier aux dépens des autres.
- Nous soutenons entièrement la recommandation de l'Inspecteur pour la création d'un fond avec des contributions non affectées, qui permettrait d'avoir comme priorité les besoins des pays demandant l'assistance et non les intérêts des donateurs.
- Enfin, ma délégation sera reconnaissante à l'inspecteur de bien vouloir nous indiquer, à la lumière de sa riche expérience, si les problèmes qui ont été identifiés sont propres à la CNUCED ou similaires à ceux rencontrés par d'autres organes des Nations unies. Je vous remercie.